**AVANCEES NOTABLES OBTENUES EN INTERSYNDICALE**

**SUR LE PASSAGE EN CAT. B POUR LES APS ET LEUR REMPLACEMENT SUR LE TERRAIN**

**----- SUSPENSION DE L’APPEL À LA GREVE POUR LE 3 DÉCEMBRE 2019 -----**

Dans le cadre du préavis de grève déposé pour le mardi 3 décembre 2019, l’intersyndicale a été reçue par la Direction des Familles et de la Petite Enfance ce lundi 25 novembre 2019.

Nous avons obtenu des éclaircissements et des avancées concrètes concernant les trois points soulevés dans le préavis :

* La délibération du CSAP portant sur le nouveau statut des Technicien·ne·s supérieur·e·s des Administrations Parisiennes sera respectée : **les promu**·**e**·**s exerceront leur nouveau métier à 100% dans leur nouveau corps** **de TSAP ;**
* **Les agents promu**·**e**·**s TSAP seront remplacé**·**e**·**s** dans leurs anciens postes d’APS, sur le terrain ;
* Le renfort des effectifs est un engagement fort, pris par la Direction qui réaffirme son souci de voir pourvus l’ensemble des postes budgétaires dans les établissements d’accueil de la Petite Enfance.

**COMPTE TENU DE CES ÉLÉMENTS, L’INTERSYNDICALE**

**SUSPEND L’APPEL À LA GRÈVE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2019**

Dans le même temps, nous demandons la mise en place d’un **comité de suivi** associant l’intersyndicale (CGT, CFTC, UCP et SUPAP-FSU) à la Direction,en vue de nous assurer de la bonne mise en œuvre des engagements qu’elle a pris ce jour, en particulier pour :

* pallier les difficultés actuelles d’effectifs dans les établissements,
* améliorer les voies de recrutement des APS, dont l’apprentissage est une piste.

**Nous nous félicitons de ces avancées et restons à votre écoute.**